Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 52

Artikel: Relation : du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le

ponton de la Castille, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15

mai 1810 : [5ème partie]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A en juger d'après la riche saison musicale de l'hiver passé, qui a constaté les progrès réels de notre orchestre d'amateurs et l'activité de nos diverses sociétés de chant, il semblerait que nous sommes en plein réveil musical, ou du moins dans un état de transition et de progrès, qui, nous l'espérons vivement, aboutira à un résultat positif. Que Lausanne, en fait d'art musical, soit en arrière de Bâle, Zurich, Berne et Genève, cela peut s'expliquer; par contre, nous ne pensons pas nous tromper en prétendant qu'après ces quatre villes, la nôtre est à la tête des autres villes suisses. Outre les sociétés précitées, nous possédons un institut de musique solidement établi et comptant plus de 100 élèves; les sociétés de chant mixte ont chacune un grand nombre de sociétaires.

Chose singulière cependant, à mesure que l'orchestre progresse et que les sociétés de chant augmentent, le nombre des élèves des classes instrumentales et vocales dans l'institut de musique va plutôt en diminuant.

Il semble que l'étude qui se fait dans ces diverses sociétés devrait démontrer aux personnes qui y prennent part et qui en auraient les moyens la nécessité d'une étude particulière sérieuse et méthodique, et éveiller en elles le désir de se perfectionner dans le chant ou dans l'instrument qu'elles jouent.

Pour excuser l'étude peu suivie et négligée en fait de musique, beaucoup d'amateurs prétendent qu'ils ne veulent pas devenir artistes. Qu'ils se tranquillisent, quelques bonnes études ne les mettront pas en danger de devenir des virtuoses! Qu'ils travaillent seulement pour devenir des exécutants passables et à se rendre utiles à la société dont ils font partie. Quoique on fasse de la musique pour se récréer, on n'a pas le droit de martyriser les oreilles de son prochain et de défigurer les œuvres musicales.

L'idée que l'étude sérieuse de la musique réclame trop de temps est tout à fait erronée.

L'étude méthodique et serrée est au fond la voie la plus prompte pour arriver à un bon résultat. Ceux qui ne procèdent pas par là perdent leur temps et leur argent, et finissent souvent par se dégoûter d'un art qui n'ouvre son sanctuaire qu'à ceux qui n'ont pas craint les travaux arides et persévérants pour y être admis.

3000C

G.-A. K.

On a remarqué que les explosions des chaudières à vapeur arrivent le plus souvent à la reprise des travaux, après les repas des ouvriers, et qu'elles surpassent alors en violence celles qui se produisent dans d'autres circonstances. Nous trouvons dans le journal scientifique le Cosmos une explication de ce fait, donnée par un ingénieur anglais, M. Doubleday; elle nous paraît entièrement conforme à celle que M. le professeur L. Dufour a déduite, il y a déjà deux ans, de ses belles recherches sur les retards d'ébullition des liquides. M. Dufour a montré que l'eau qui avait bouilli

pendant un certain temps avait abandonné presque tout l'air qu'elle tenait en dissolution et qu'elle pouvait alors être portée à une température bien supérieure à 100° avant que d'entrer en ébullition, si aucun effet mécanique, tel que le dégagement d'un gaz au sein de la masse liquide, un ébranlement, etc., ne vient favoriser ce changement d'état. On peut donc admettre que, lorsqu'on ralentit le feu, l'eau purgée d'air étant plus lourde tombe au fond de la chaudière et y forme une couche qui conduit mieux la chaleur que l'eau qui se trouve au-dessus d'elle. Il s'emmagasine ainsi dans l'eau une grande masse de chaleur, qui n'est pas immédiatement utilisée à produire de la vapeur; la tension de celle-ci diminue dans la chaudière, le manomètre descend, et rien à l'intérieur ne permet de supposer qu'un accident soit près d'arriver. Quand on augmente le feu, l'état d'équilibre dans lequel se trouvait la masse de l'eau est rompu, il se produit presque instantanément une grande quantité de vapeur, plus que la soupape n'en peut laisser échapper, et la chaudière éclate.

La province est quelquefois plus favorisée que Paris; c'est ce dont pourront juger tous ceux qui ont pu admirer le beau tableau de notre compatriote M. Gleyre, Hercule aux pieds d'Omphale, et qui liront ce qui suit, extrait d'un article très sérieux du Charivari du 10 novembre dernier:

« Un peintre de grand talent, M. Gleyre, travaille à deux tableaux qui ne seront pas exposés malheureusement: Hercule filant aux pieds d'Omphale et une Minerve; on en dit et l'on en pense beaucoup de bien. »

Relation

du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810,

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

V.

On assemble le conseil, Dumolard y assiste, on lui présente la lettre, il pâlit, et cherche à s'excuser, en disant que son épouse en est l'auteur, que c'est elle qui l'a écrite et envoyée. L'assemblée est saisie d'un sentiment d'indignation; d'un côté on voit un traître à ses camarades, de l'autre un infâme qui ne craint pas d'accuser son épouse et d'attirer sur elle la punition qu'il méritait. On le fait sortir de l'assemblée, et on le conduit dans sa chambre où il est gardé à vue.

Dès que le bruit fut répandu que c'était lui qui avait trahi, il n'y eut qu'un cri général dans le ponton : « qu'on l'étrangle sur-le-champ, criait-on de toutes » parts, qu'on se débarrasse d'un scélérat indigne de » vivre. » Le conseil même avait envie de faire un acte de justice exemplaire, mais les larmes de son épouse et de son fils apaisèrent le courroux des juges, ils se contentèrent de condamner Dumolard à être en-

fermé dans sa chambre aussi longtemps que l'on resterait sur le ponton. On prit toutes les précautions imaginables pour qu'il ne communiquât pas avec le sergent, de crainte qu'il ne l'informât du véritable projet.

On apaisa le sergent, qui voulait l'envoyer devant une commission militaire à Cadix; car si cela était arrivé, tout aurait été découvert.

Cependant toutes ces choses donnèrent quelques soupçons au sergent; il s'était aperçu qu'il manquait beaucoup de hamacs; il fit avertir un commissaire espagnol de venir faire la visite du ponton; mais il ne le fit pas assez secrètement pour qu'on le sut pas.

On décousit pendant la nuit la voile qu'on avait faite, chacun reprit ce qui lui appartenait et rependit son hamac. Le matin le commissaire arriva, fureta partout et ne vit rien.

Tout ce qui venait de se passer donnait beaucoup d'inquiétude pour l'avenir; on s'aperçut qu'un secret de cette importance serait difficilement gardé par un grand nombre de personnes.

Quelques-uns des plus déterminés dirent qu'il fallait renoncer à ce projet; et en même temps, s'assurèrent secrètement d'un certain nombre de leurs amis sur lesquels ils pouvaient compter.

On fit semblant de n'y plus penser; mais une soixantaine d'individus, choisis parmi les plus braves et les plus instruits, jurèrent de ne pas abandonner le projet conçu, et de l'exécuter à la première occasion favorable, sans en prévenir leurs camarades; les officiers supérieurs même n'en eurent pas connaissance. On était persuadé que lorsque la chose serait en train, chacun serait intéressé à la faire réussir, vu que les suites auraient été terribles, si elle cut échoué après qu'elle aurait été commencée.

Le 15 mai 1810, le vent était au sud-ouest, la marée devant être haute, et monter de six heures à minuit, les conjurés tinrent un conseil secret pour discuter sur les probabilités de la réussite, si l'on tentait l'exécution du projet le soir même. M. Moreau. lieutenant de vaisseau, homme expérimenté, dit : « Messieurs, jamais il ne s'est présenté une occasion » aussi belle d'exécuter notre projet, tout paraît con-» courir à le faire réussir, je juge qu'on peut facilement » l'exécuter et si nous ne le faisons pas, nous méritons » tous de mourir dans les fers. » Un capitaine de marine, M. Fouquet et M. Papon, de Genève, appuyèrent la motion, et, d'un avis unanime, on décida que le grand coup se ferait le jour même. Il fut convenu que le soir, vers les sept heures, on couperait les câbles, et que dès que cela serait fait, on en avertirait un chef supérieur, afin qu'il prit le commandement du ponton pour éviter le désordre et la confusion. On convint aussi de la manière dont on s'emparerait de la garde espagnole pour qu'elle ne put faire aucune résistance, ni avertir les chaloupes environnantes.

La journée se passa tranquillement, personne,

excepté les conjurés, ne se doutait de ce que l'on devait faire le soir.

Vers les six heures et demie, M. Dumouthier, enseigne de vaisseau et quelques officiers de marine, descendirent dans la batterie de trente-six, vers la proue, où étaient fixés les càbles, et s'occupèrent à les arroser avec de l'eau forte, dans les parties où l'on devait les couper, afin de les rendre moins durs; mais avant de les couper tout à fait, il fallait se rendre maîtres des seize hommes de garde : voici de quelle manière on le fit : une quinzaine de conjurés se placèrent en échelons sur les escaliers qui conduisaient à la batterie de trente-six, ayant l'air d'y être comme par hasard; cela disposé, un officier monte dans la chambre du sergent et lui dit : « ayez la bonté d'en-» voyer quelques soldats à la batterie de trente-six pour » séparer quelques officiers qui se battent. » Le sergent. occupé à jouer aux cartes, ne voulant pas se déranger, dit à un caporal de descendre avec six hommes. Ces soldats s'arment de leurs gibernes et fusils, et descendent avec confiance les degrés; mais aussitôt arrivés à la seconde batterie on les assaillit, on leur tombe dessus, des mouchoirs leur ferment la bouche, on les désarme, et, en un instant, ils sont transportés à fond de cale; on les menace de les égorger s'ils disent le moindre mot, et en même temps on leur assure qu'il ne leur sera fait aucun mal s'ils sont dociles.

Après cette expédition, chacun se replace à son poste; un autre officier va vers le sergent et lui dit : « venez vite avec tout votre monde pour mettre à la » raison des officiers qui veulent couper les câbles. » A ces mots le sergent ne perd pas un instant, il se lève, prend tout son monde et marche en jurant vers le lieu désigné.

Le même sort l'attendait, il fut pris ainsi que tous ses soldats avant qu'ils eussent le temps de se reconnaître et de faire la moindre résistance. On les conduisit dans la même prison où ils furent gardés à vue. Ce n'était pas là l'opération la plus difficile, il y avait encore une sentinelle à enlever, et comme elle était sur la dunette, à la vue des chaloupes, le moindre cri, ou un coup de fusil, pouvait, en donnant l'alarme aux chaloupes, faire manquer l'entreprise.

On délibéra un moment sur la manière de s'emparer de ce soldat; M. Pellion, de Lyon, capitaine de la garde de Paris, proposa de le prendre par surprise, il dit : « nous sommes maîtres de quatorze fusils, glissons- » nous, sans être vus, jusqu'au-desssous de la dunette, » et à un signal donné, nous nous présenterons subi- » tement à la sentinelle en la mettant tous en joue et » nous lui dirons de se taire, de descendre, ou qu'on » va faire feu sur elle. »

(La suite au prochain numéro.)

Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain numéro la fin de Bernard de Menthon.

L. Monnet; - S. Cuénoud.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE LARPIN.